



NIMBY

Acronyme de « Not in my back yard », traduit par « Pas dans mon jardin ».

leur action. Et si les causes profondes de ce syndrome se trouvaient plutôt dans les choix effectués par la collectivité en matière de concertation ?

— Dans le domaine de la gestion des déchets, il est monnaie courante depuis des décennies de voir surgir du chapeau de la collectivité un projet d'**incinérateur*** ou de **décharge***, sans que la population n'ait été consultée en amont sur le choix du mode de traitement et la politique locale de gestion des déchets. Le manque d'information qui accompagne souvent ces projets, de plus en plus techniques et inaudibles pour les non spécialistes, cristallise les peurs de la population face à l'inconnu, et en l'occurrence face aux conséquences sanitaires et environnementales. Et ce ne sont pas les maigres opportunités de discussions qui permettent de désamorcer le conflit, dans la mesure où la seule marge de manœuvre existante concerne des détails du projet, et non son fondement. Lorsque la décision est entérinée, quelle autre alternative reste-t-il que la résistance ? L'opposition est souvent une conséquence, et non la cause, du manque de concertation et de transparence. Enfin, s'ils sont jugés illégitimes, c'est que ces projets servent en réalité trop souvent quelques rares intérêts privés : l'intérêt collectif sert de caution pour imposer des projets fournis « clés en main ».

LE SYNDROME NIMBY désigne une position éthique et politique qui consiste à ne pas tolérer de nuisances dans son environnement proche. Les « nimbystes » ne seraient-ils donc qu'une bande d'égoïstes méprisant l'intérêt général ?

— C'est du moins l'argumentaire que développent souvent les autorités publiques et les industriels lorsqu'ils rencontrent une opposition à un de leurs projets. Affubler les personnes impactées par de nouveaux projets de l'adjectif « nymbistes » permet de délégitimer

